



Le Saint-Siège

**AUDIENCE DU PAPE JEAN PAUL II
AUX PARTICIPANTS AU CHAPITRE GÉNÉRAL
DE LA CONFÉDÉRATION DE L'ORATOIRE
DE SAINT PHILIPPE NERI (ORATORIENS)**

Jeudi 5 octobre 2000

Très chers prêtres et laïcs oratoriens!

1. Je suis heureux de souhaiter une cordiale bienvenue à chacun de vous, participants au Congrès général de la Confédération de l'Oratoire de saint Philippe Neri, qui à travers cette visite, avez voulu réaffirmer votre sincère dévotion au Vicaire du Christ et votre pleine adhésion à son Magistère, dans l'esprit de votre Fondateur, qui a aimé l'Eglise de toute sa personne, et qui vous a laissé en héritage sa fidélité sans réserve au Siège de Pierre.

En saluant avec affection le Père Antonio Rios Chavez, Délégué du Siège apostolique, j'adresse une pensée cordiale à chacune des Congrégations représentées à votre Congrès général et je leur exprime ma vive gratitude pour le bien qu'elles accomplissent, en me réjouissant de la croissance que l'Oratoire connaît dans diverses parties du monde.

2. Votre Confédération, instituée par le Siège apostolique pour unir par le lien de la charité et de l'aide réciproque les diverses Congrégations de l'Oratoire, s'est engagée au cours des récents Congrès généraux à revoir les textes constitutionnels selon l'orientation indiquée par le Concile oecuménique Vatican II. A l'aube du troisième millénaire chrétien, votre Congrès se propose de revisiter, sous l'angle principalement pastoral, les sources du mouvement spirituel qui tire ses origines de saint Philippe Neri, dans l'intention de répondre fidèlement à la mission de toujours: conduire l'homme à la rencontre de Jésus-Christ "Chemin, Vérité et Vie", réellement présent dans l'Eglise et "contemporain" de chaque homme.

Cette rencontre, vécue et proposée par saint Philippe Neri de façon originale et convaincante,

conduit à devenir des hommes nouveaux dans le mystère de la Grâce, en suscitant dans l'âme cette "joie chrétienne" qui constitue le "centuple" donné par le Christ à celui qui l'accueille dans sa propre existence. Favoriser une rencontre personnelle avec le Christ représente également la "méthode missionnaire" fondamentale de l'Oratoire. Celle-ci consiste à "parler au coeur" des hommes pour les conduire à faire l'expérience du Maître divin, capable de transformer la vie. Cela peut être obtenu en particulier en témoignant de la beauté d'une telle rencontre, qui donne un sens plein à la vie. Il est nécessaire de proposer à ceux qui sont "loin" non pas une annonce théorique, mais la possibilité d'une existence réellement renouvelée et donc comblée de joie.

Voilà le grand héritage reçu de votre Père Philippe! Voilà une voie pastorale toujours valable, car elle est inscrite dans l'expérience chrétienne éternelle! Je souhaite que le retour aux sources de la spiritualité et de l'oeuvre de saint Philippe, effectué par votre Congrès, suscite au sein de chaque Congrégation une conscience renouvelée de la validité et de l'actualité de la "méthode missionnaire" de votre Fondateur et apporte une contribution significative à l'engagement à la "nouvelle évangélisation".

3. L'Oratoire naquit de la foi et du génie de saint Philippe Neri, qui sut composer en une synthèse harmonieuse la dimension charismatique et la pleine communion avec les pasteurs de l'Eglise et qui, dans la Rome de son époque, vint à la rencontre, avec une grande sagesse, des nécessités spirituelles et matérielles de la jeunesse, en témoignant à un tel degré de la dimension joyeuse de la foi, qu'il fut considéré comme "le prophète de la joie chrétienne". L'Oratoire caractérise depuis ses débuts votre Congrégation, qui en prend le nom, comme le rappelle la Bulle "*Copiosus in misericordia*", avec laquelle Grégoire XIII l'institua en l'Année Sainte 1575. Née avec la participation de prêtres séculiers, provenant de la première expérience de l'Oratoire et placée à son service, votre Congrégation doit continuer à conserver au centre de ses intérêts cette institution digne d'éloges, avec ses orientations originelles, sa méthode et son style, qui peuvent toujours être adaptés aux nécessités des temps.

Comme le rappelle l'"*Itinéraire Spirituel*", approuvé lors du Congrès général de 1994: "Le but spécifique et la mission de la Congrégation de l'Oratoire est la naissance et la croissance d'authentiques communautés chrétiennes, lumière et sel de la terre". Dans vos Constitutions, celles-ci sont présentées, dès les premiers articles, comme une union fraternelle de fidèles qui, en suivant les traces de saint Philippe Neri, se fixent pour but ce qu'il enseigna et accomplit, devenant ainsi "un seul coeur et une seule âme" (Ac 4, 3). Les modèles dont elles s'inspirent sont les rencontres de prière simples et familiales et les colloques spirituels de votre Père Philippe avec des pénitents et des amis. Dans cette perspective, l'Oratoire reconnaît son identité dans le fait de "pratiquer en commun l'approche de la Parole de Dieu de façon familière, ainsi que la prière intérieure et à haute voix, pour promouvoir chez les fidèles, comme dans une école, l'esprit contemplatif et l'amour des choses divines".

Je forme des vœux afin que l'Oratoire, en se plaçant au service des hommes avec simplicité d'âme et joie, sache manifester et diffuser cette méthode spirituelle de manière toujours plus attrayante et efficace. Il pourra ainsi offrir un témoignage cohérent et marquant, en vivant en plénitude la ferveur des origines et en proposant aux hommes d'aujourd'hui une expérience de vie fraternelle fondée principalement sur la réalité, écoutée et vécue, de la communion surnaturelle en Christ.

"Celui qui désire une autre chose que le Christ, ne sait pas ce qu'il veut; celui qui demande une autre chose que le Christ, ne sait pas ce qu'il demande; celui qui n'agit pas pour le Christ, ne sait pas ce qu'il fait". Ces paroles de votre saint Fondateur indiquent le critère toujours valable de chaque renouveau de la communauté chrétienne, qui consiste à revenir à Jésus-Christ: à sa parole, à sa présence, à l'action salvifique qu'Il accomplit dans les Sacrements de l'Eglise. Cet engagement conduira les prêtres à privilégier, comme le veut votre tradition, le ministère des Confessions et l'accompagnement spirituel des fidèles, pour répondre pleinement à votre charisme et aux attentes de l'Eglise. Ils aideront ainsi les laïcs appartenant aux Oratoires séculiers à comprendre la valeur essentielle d'être "christifidèles", à la lumière de saint Philippe qui, à propos du laïcat, anticipa les idées et les méthodes qui devaient se révéler fécondes dans la vie de l'Eglise.

4. Vos Congrégations, fidèles à l'autonomie voulue par le saint Fondateur, vivent particulièrement liées à la réalité des Eglises particulières et aux situations locales. Mais il ne faut pas oublier l'importance que revêt également, dans la vie des Communautés et de leurs membres, le lien fraternel avec les autres Congrégations qui constituent la Confédération. C'est à travers ce lien que l'autonomie caractéristique de chaque Maison s'ouvre au don de la charité effective et que les Communautés confédérées trouvent une aide valable pour croître dans la fidélité au charisme oratorien.

Que chaque Congrégation consacre un soin particulier à la formation initiale et permanente des personnes et des Communautés, pour s'imprégner de l'idéal transmis par saint Philippe et reproposé par les textes constitutionnels, en vue d'une vitalité spirituelle croissante et d'une présence apostolique efficace.

En particulier, je vous exhorte à vous laisser guider par ces valeurs, surtout en approchant le monde des jeunes, chargé de promesses, malgré les difficultés, en vous sentant envoyés de façon spéciale vers ceux qui sont "loin", mais si proches du Coeur du Sauveur. Dans ce contexte, la sensibilité traditionnelle des Oratoriens pour l'art et la culture, qui sont des voies particulièrement appropriées pour une présence évangélisatrice significative, vous sera d'un grand soutien.

Que la Vierge Marie, "Mère et fondatrice de l'Oratoire", soit pour chacun de vous le modèle dont

vous inspirer constamment pour accueillir dans une pleine disponibilité le don de l'Esprit et pour annoncer la joie du Christ à vos frères.

Avec ces vœux, alors que je vous confie à l'intercession céleste de saint Philippe Neri, je donne à chacun de vous et à toute la Confédération de l'Oratoire, une Bénédiction apostolique spéciale.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana